



GÎTES DE FRANCE
Initiatives



VALORISEZ VOS INITIATIVES

Appel à projets 2026

Gîtes de France® Initiatives
8, Rue d'Athènes 75009 PARIS

Contact
E-mail : initiatives@gitesdefrancefed.com

Les dates à retenir

- **28 SEPTEMBRE 2026** - Ouverture de l'appel à projets
- **30 NOVEMBRE 2026** - Date limite de dépôt des dossiers
- **DECEMBRE 2026** - Etude des dossiers
- **18 DECEMBRE 2026** - Notification des lauréats

Les 2 typologies de projets :

Les domaines du social et de la santé

*Ex : échanges intergénérationnels :
accompagnement scolaire par des
personnes retraitées
ou sauvegarde de savoir-faire
locaux menacés : métiers traditionnels,...
ou amélioration de l'accessibilité pour
des personnes en situation de handicap*

La sauvegarde du patrimoine

*Ex : réhabilitation et valorisation du petit
patrimoine bâti : four à pain, pigeonnier,
lavoir, etc...*

Tous les projets déposés doivent être accessibles au grand public.

Une attention particulière sera portée sur la faisabilité du projet et la qualité de la présentation.

Le projet devra se dérouler dans les 6 mois suivant la validation du projet par le fonds de dotation.



1 Compléter le dossier de candidature ci-après et le renvoyer au plus tard le **30 novembre 2026**



par email à initiatives@gitesdefrancefedo.com



ou par courrier papier (la date du cachet de la Poste faisant foi) à :
"Gîtes de France[®] Initiatives"
Appel à projets 2026
8, Rue d'Athènes
75009 PARIS

Le dossier de candidature doit être rempli dans son intégralité et saisi informatiquement.

Il doit impérativement être composé des pièces obligatoires suivantes (Cf. article 8 du règlement) :

- La fiche synthétique de présentation
- Le dossier de candidature
- L'annexe « Déclaration sur l'Honneur » • Les statuts de l'association, datés et signés
 - Le courrier de l'administration fiscale justifiant du statut d'organisme d'intérêt général à but non lucratif, habilité à percevoir des dons dans le cadre du mécénat (articles 200 et 238 bis du CGI). Ou à défaut, tout document stipulant qu'une démarche est en cours auprès de l'administration fiscale.

2 Joindre les pièces suivantes :

- L'extrait de la publication au Journal Officiel de l'association / organisme candidat(e)
- Le dernier rapport d'activités et le rapport financier

Nous vous rappelons que l'ensemble du dossier de candidature doit impérativement être déposé dans les délais impartis avec les pièces justificatives demandées ci-dessus.

Les dossiers incomplets ne seront pas examinés.



Acteur incontournable du secteur touristique français, Gîtes de France® est une marque de qualité qui a fait ses preuves depuis plus de 70 ans. Au-delà de la notoriété, l'activité d'accueil et de partage de Gîtes de France® et de ses 43 000 propriétaires est aussi créatrice de valeurs sur les plans économique, patrimonial, fiscal et social. En 1955, le monde rural, et particulièrement les agriculteurs, ont développé des formules d'hébergement au sein de leur exploitation ayant à la fois :

- des impacts sociaux : l'émancipation des femmes, pour beaucoup d'entre elles, devenir hôte représentait leur premier emploi ;
- des impacts économiques avec les retombées financières que le tourisme rural apportait aux exploitants et aux territoires.

Depuis 2019, Gîtes de France® poursuit ses actions et conforte ses valeurs de solidarité et de partage en créant Gîtes de France® Initiatives. Ce fonds de dotation permet d'accompagner les projets collectifs en matière d'Environnement au sens large, comme par exemple l'amélioration de la santé, la protection des territoires, l'écologie, la sauvegarde et la conservation du patrimoine, la formation au civisme, le développement durable, l'énergie, le secteur culturel...

Nos 43 000 propriétaires répartis dans toute la France de métropole et d'outre-mer sont de véritables ambassadeurs de leur territoire et à travers ce fonds, nous voulons leur apporter notre soutien dans la préservation et la promotion du patrimoine et des savoir-faire locaux.

Gîtes de France® Initiatives est organisé autour d'un conseil d'administration dédié, composé de membres du conseil d'administration de la Fédération Nationale Gîtes de France®, auxquels se rajouteront des personnalités expertes en fonction des thématiques abordées.



Les appels à projet concernent les thématiques suivantes :

- 1 Le premier projet devra avoir un objectif **social** ou lié à la **santé** :
 - Ex : échanges intergénérationnels : accompagnement scolaire par des personnes retraitées
 - ou sauvegarde de savoir-faire locaux menacés : métiers traditionnels,...
 - ou amélioration de l'accessibilité pour des personnes en situation de handicap

- 2 Le second projet, aura comme objectif **la sauvegarde du patrimoine**
 - Ex : réhabilitation et valorisation du petit patrimoine bâti :
 - four à pain,
 - pigeonnier,
 - lavoir, etc...

Chaque lauréat, se verra remettre une participation financière de 50% du coût du projet, plafonnée à 2 500 €. Outre l'octroi de la dotation financière, les lauréats feront l'objet d'une communication spécifique de la part de la Fédération Nationale Gîtes de France® : Relations Presse, réseaux sociaux, newsletter.



N° de dossier :
(réservé à l'organisateur)

FICHE SYNTHÉTIQUE DE PRÉSENTATION

Cette fiche est destinée aux membres du jury.

Merci de bien vouloir y accorder la plus grande importance et synthétiser au mieux vos réponses afin de ne pas aller au-delà des cases imparties.

Informations sur l'association / l'organisme

Nom de l'association / l'organisme :

Objet de l'association / l'organisme :

Budget annuel de l'association / l'organisme :

Adresse de correspondance :
.....

Adresse du siège :
.....



Informations sur le projet

Nom du projet :

Type de projet : ☐ Patrimoine ☐ Social – Santé

Public visé :

Lieu du projet : (département, ville, commune, quartier...)

-
-

Votre projet en quelques lignes :

Prénom et nom du porteur du projet :

Fonction dans l'association / l'organisme :

Téléphone :

E-mail :

Vos données personnelles sont traitées par Gîtes de France® Initiatives, responsable de traitement et sont utilisées exclusivement pour l'inscription à l'appel à projets 2026. La durée de conservation des données est de 60 mois. Le destinataire de vos données est le Fonds Gîtes de France® Initiatives en charge de l'organisation. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité, d'opposition, de suppression, et vous pouvez définir des directives post mortem relative à vos données. Vous pouvez exercer vos droits auprès de la Fédération Nationale Gîtes de France® en contactant le Fonds Gîtes de France® Initiatives, 8 Rue d'Athènes, 75009 Paris ou par e-mail : initiatives@gitesdefrancefedo.com Vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL, TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07.



Présentation de votre association

Son nom statutaire :

Date de création :

Date de parution au Journal Officiel (si l'organisme est concerné) :

Numéro SIRET :

Adresse du siège social :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Site Internet :

E-mail :

Nombre de salariés :

Nombre de bénévoles :

Nombre d'adhérents (2025) :

Budget annuel (2025) :



Dossier de candidature

L'organisme est-il éligible au régime de mécénat (peut- il fournir le CERFA 11580*03 "Don aux œuvres") ?

☐ Oui

☐ Non

Objet de votre association

Activités principales de votre association et sa zone habituelle d'intervention



Nom et prénom du Président*:

Téléphone* :

Portable* :

E-mail* :

Nom et prénom du porteur de projet*/de l'action* :

Fonction dans la structure* : ☐ Salarié ☐ Bénévole

Téléphone* :

Portable* :

E-mail* :

Nom du projet / de l'action

Lieu du projet* / de l'action*

*Informations à caractère obligatoire

Vos données personnelles sont traitées par Gîtes de France® Initiatives, responsable de traitement et sont utilisées exclusivement pour l'inscription à l'appel à projets 2026. La durée de conservation des données est de 60 mois. Le destinataire de vos données est le Fonds Gîtes de France® Initiatives en charge de l'organisation. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité, d'opposition, de suppression, et vous pouvez définir des directives post mortem relative à vos données. Vous pouvez exercer vos droits auprès de la Fédération Nationale Gîtes de France® en contactant le Fonds Gîtes de France Initiatives®, 8 Rue d'Athènes, 75009 Paris ou par e-mail : initiatives@gitesdefrancefedo.com Vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL, TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07.

Diagnostic et origine du projet / de l'action – quels sont les constats qui ont conduit à mettre en place le projet / l'action ?

(besoins des personnes concernées, ressources et dispositifs présents sur le territoire, idée particulière, besoins précisément identifiés...) 20 lignes maximum

Objectifs visés par le projet / l'action

10 lignes maximum



Dossier de candidature

Descriptif du projet / de l'action

20 lignes maximum

Public(s) visé(s), implication des bénéficiaires (mode d'implication des par le projet / l'action bénéficiaires et/ou du milieu professionnel, familial...)

15 lignes maximum



Calendrier du projet / de l'action :

L'action a-t-elle déjà été engagée ?

☐ Oui

☐ Non

Si oui, depuis quand est-elle menée ? A quelle fréquence ?

Si non, quand est-elle prévue ?

Mode d'évaluation du projet / de l'action (indicateurs qualitatifs et quantitatifs, mesures de la portée de l'action, ses résultats...) 10 lignes maximum

Moyens humains et techniques nécessaires :

--

Budget détaillé du projet :

PRODUITS	MONTANT	DÉPENSES	MONTANT
Ressources propres			
Subventions publiques			
Mécénat privé			
Autres (à préciser)			
Gîtes de France® Initiatives			

Si vous disposez d'un budget détaillé, veuillez l'annexer à votre demande

Partenaires associés (obtenus et sollicités : précisez a minima l'organisme, la date de financement et le montant) :

Soutiens financiers :

Soutiens matériels :

Soutiens techniques :

Soutiens logistiques :

Autres soutiens :



BUDGET DE VOTRE STRUCTURE

PRODUITS	MONTANT
Ressources propres	
Subventions publiques	
Dont état	
Dont collectivités territoriales et locales	
Mécénats privés	
Budget Total	

BUDGET DE VOTRE STRUCTURE

PRODUITS	MONTANT	DÉPENSES MONTANT	
Frais généraux (téléphone, courrier...)		Fonds propres publics	
Matériel, équipements		Aides Publiques	
Prestations de services		Institutions publiques	
Autres		Collectivités territoriales et locales	
		Autres	
CHARGES DE PERSONNEL			
Rémunération		PARTENAIRES PRIVÉS (précisez lesquels)	
Charges du personnel			
Autres charges (à préciser)			
TOTAL		TOTAL	

Dossier de candidature

Comment avez-vous eu connaissance de l'appel à projets Gîtes de France® Initiatives ? (veuillez cocher la case correspondante et précisez votre réponse)

☐ **Un support de communication Gîtes de France®**

Précisez lequel :

☐ **Internet**

Précisez le site internet :

☐ **Votre agence départementale Gîtes de France®**

Précisez le département :

☐ **Votre collectivité locale**

Précisez laquelle :

☐ **Le "bouche à oreille"**



Déclaration sur l'honneur

Je soussigné(e),

Nom/Prénom :

Fonction :

Né(e) le,

, à

demeurant :

Agissant en qualité de représentant légal de (nom de l'association/l'organisme) :

déclare avoir pris connaissance du règlement de l'appel à projets 2026 organisé par Gîtes de France® Initiatives et en accepter les termes.

Je certifie également que l'organisme est éligible à recevoir des dons au titre du régime de mécénat et qu'il peut établir le CERFA 11580*03 « Dons aux œuvres ».

Fait à

le

Signature

RAPPEL

- Le dossier de candidature a-t-il été saisi informatiquement ?
- La déclaration sur l'honneur a-t-elle été signée ?
- Avez-vous joint les pièces suivantes au dossier ? :
 - les statuts de l'association datés et signés
 - l'extrait de la publication au Journal Officiel
 - le dernier rapport d'activités et le rapport financier
 - le courrier de l'administration fiscale justifiant du statut d'organisme d'intérêt général à but non lucratif, habilité à percevoir des dons dans le cadre du mécénat (articles 200 et 238 bis du CGI) ? Ou à défaut, tout document stipulant qu'une démarche est en cours auprès de l'administration fiscale